

ATHENE LOUISIANAIS. CONCOURS DE 1896.

L'athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:
"De tous les romanciers français du dix-neuvième siècle, quel est celui qui vous a le plus intéressés et lequel vous a le plus plu le plus, pour quelle raison?"

NOMS Des Rues

Qui ont été changés. PREMIER DISTRICT. Foucher, (compagnant à Poydras), maintenant Constantine.
Martin, maintenant Willow. Delord, maintenant avenue Howard. Pearl, maintenant Poe.

L'ABELLE

DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

AVRIL UNR. EDITION HEBDOMADAIRE

SAMEDI MATIN

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

Abonnez-vous à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABELLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales.

Bureaux et Ateliers

ABONNEMENTS: EDITION QUOTIDIENNE. UN AN 612 00. SIX MOIS 3 90. TROIS MOIS 2 00. UN MOIS 0 60.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres.

ASSURANCES. Southern Insurance Company

(Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans). Treizième Etait Annuel.

Table with financial data: Primes reçues: \$407,002 51; Primes non acquies: 119,547 00; Déduits: 503,550 10.

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera 'THE SOUTHERN INSURANCE COMPANY, de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.'

ARTICLE II.

Cette Corporation, sous son nom corporatif, aura pour objet de faire des assurances maritimes et terrestres.

ARTICLE III.

Cette Corporation sera créée par acte de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE IV.

Le fonds de capital de cette corporation sera de cent mille dollars.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en un ou plusieurs par un Conseil de Directeurs.

ARTICLE VI.

Cette charte pourra être et sera changée, amendée, révisée ou révoquée.

ARTICLE VII.

Si cette corporation sera dissoute, soit par le conseil de directeurs, soit par le tribunal.

ARTICLE VIII.

Lequel que cette corporation sera dissoute, soit par le conseil de directeurs, soit par le tribunal.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-dessous nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs.

CHARTER Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company) ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il est connu que le 11ème jour de Janvier de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-treize, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le septième.

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera 'THE MERCHANTS INSURANCE COMPANY, de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.'

ARTICLE II.

Cette Corporation, sous son nom corporatif, aura pour objet de faire des assurances maritimes et terrestres.

ARTICLE III.

Cette Corporation sera créée par acte de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

ARTICLE IV.

Le fonds de capital de cette corporation sera de cent mille dollars.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en un ou plusieurs par un Conseil de Directeurs.

ARTICLE VI.

Cette charte pourra être et sera changée, amendée, révisée ou révoquée.

ARTICLE VII.

Si cette corporation sera dissoute, soit par le conseil de directeurs, soit par le tribunal.

ARTICLE VIII.

Lequel que cette corporation sera dissoute, soit par le conseil de directeurs, soit par le tribunal.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-dessous nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs.

ARTICLE X.

Les personnes ci-dessous nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs.

ARTICLE XI.

Les personnes ci-dessous nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs.

ARTICLE XII.

Les personnes ci-dessous nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs.

SIGNALS D'INCENDIE. 6 Harmonie à Tobouptoulas. 7 Washington à Chalmette. 8 Maréchal de la rue Neuville.

QUEEN'S CRESCENT. 2818 BROADWAY. HOURS: 11 AM - 11 PM.

WATERBURY'S. 1011 BROADWAY. WATERBURY'S. WATERBURY'S.